

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 14 juin 2023
Nombre de conseillers en exercice : 57
Quorum : 29
Présents : 41
Absents : 05
Pouvoirs : 11
Votants : 52

L'An deux mil vingt-trois,

Le 20 juin, à 19h00,

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à la salle polyvalente de Tourny, sous la présidence de Monsieur Thomas Durand – Maire.

Étaient présents :

Arnaud-Rodrigue ADONON, Stéphanie APOSTOLY, Angéline BYLYKBASHI, Richard CARILLET, Fabrice CAUDY, Benoît COLLARD, Natacha DE BEAUDRAP, Rénaud DELALIN, Jean-Marie DELISLE, Annick DELOUZE, Catherine DESILE, Fabrice DUBOIS, Thomas DURAND, Bernard DURDANT, Daniel FOUCHER, Jean FREMIN, Pascal HEMET, Patrick HERICHE, Michel JOUYET, Cathy KOMORNICZAK, Lydia LACROIX, Martial LAMOURET, Dominique LERENARD, Catherine MIKLARZ, Michel MOISY, Véronique MONFILLIATRE, Patrice NOEL, Valérie PAGESY, Pierre PENIN, Eric PORTIER, Isabelle PORTIER, Bruno QUEMENER, Dominique RABET, Arthur REGNIER, Christophe RENAUD, Jérôme RICHARD, Fabien RICHARD, Isabelle RIHOUAY, Marie ROUSSEAU, Michèle SEMBEL, Jean-Philippe TROUILLET

Étai(en)t absent(s) avec pouvoir :

Fabienne BERNARD a donné pouvoir à Fabrice DUBOIS
Patricia DARBO a donné pouvoir à Jean FREMIN
Samantha DURAND-PORTOGHESE a donné pouvoir à Lydia LACROIX
Sophie INCERTI a donné pouvoir à Arthur REGNIER
Chloé LEFORT a donné pouvoir à Véronique MONFILLIATRE
Pascal LEJEUNE a donné pouvoir à Annick DELOUZE
Grégory LEROUX a donné pouvoir à Isabelle RIHOUAY
Paul MERCIER a donné pouvoir à Natacha DE BEAUDRAP
Corinne NOEL a donné pouvoir à Pierre PENIN
Michel OZANNE a donné pouvoir à Michel JOUYET
Jessica POTEL a donné pouvoir à Bernard DURDANT

Étai(en)t absent(e)s : Paul LANNOY, Sandrine MAHON, Nathalie MICHEL, Valérie PHILIPPE, Anne-Françoise ROSTAING

Secrétaire de séance : Fabien RICHARD

N° DEL-2023-043 - Dénomination de la résidence Amex à Fourges

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L2121-29 et L2213-28,

Vu le décret n°94-1112 du 19 décembre 1994 relatif à la communication au centre des impôts foncier ou au bureau du cadastre de la liste alphabétique des voies de la commune et du numérotage des immeubles,

Vu l'avis favorable de la commission cadre de vie et patrimoine du 07 juin 2023,

Vu le rapport de présentation du maire,

Considérant que dans toutes les communes où l'opération est nécessaire, le numérotage des maisons est exécuté pour la première fois à la charge de la commune,

Considérant la proposition de nommer la voie desservant la résidence et sa voirie « résidence des vignes »,

Considérant que la numérotation sera conforme au plan du lotissement annexé,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **DE DENOMMER** la voie desservant la résidence et sa voirie « Résidence des vignes »,
- **DE SE CONFORMER** au plan annexé pour le numérotage des maisons.

Certifier exécutoire compte tenu de la publication effectuée le 22 JUIN 2023

Et de la télétransmission en Préfecture le 21 JUIN 2023

**Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
Au registre suivent les signatures, extrait conforme.**

Le Maire,
Thomas DURAND

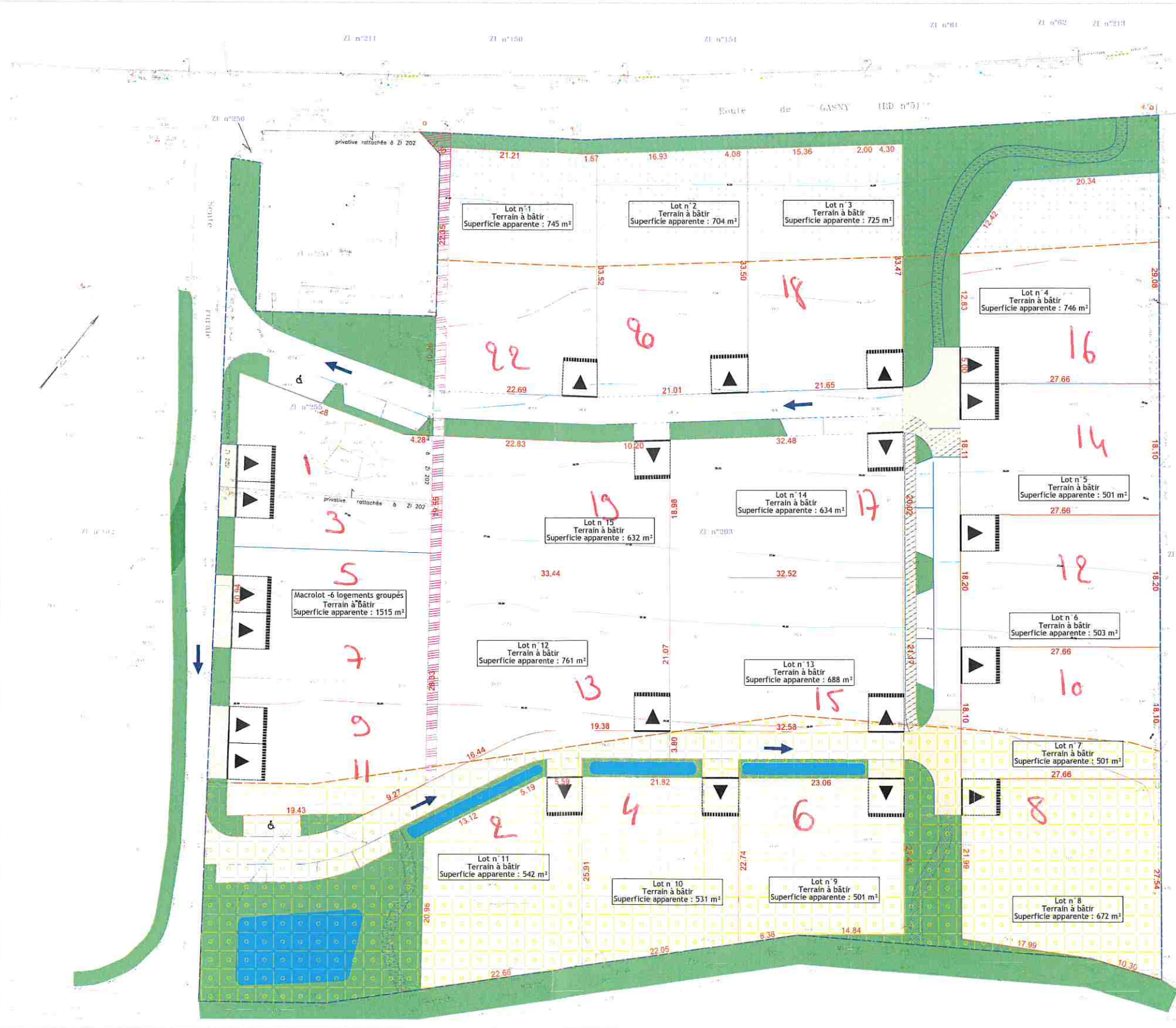


DELAIS ET VOIES DE RECOURS : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux dans les deux mois à partir de sa publication ou de sa notification auprès du Tribunal Administratif compétent. Elle peut faire, également, l'objet d'un recours gracieux auprès de son auteur. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit être introduit dans les deux mois suivant la réponse (l'absence de réponse au terme de deux mois vaut rejet implicite).

Résidence Les Arques

LEGENDE

- Espace enrobé, Superficie* : 1142 m²
- Sente piétonne
- Béton désactivé ou résine, Superficie* : 358 m²
- Espace vert, Superficie* : 2034 m²
- Nœuds / bassin d'infiltration
- Localisation obligatoire entrée caractéristique
- Périmètre d'opération
- Cotation de lots
- * Superficie dans le périmètre de l'opération



DEPARTEMENT DE L'EURE
VEXIN SUR EPTE
 Commune déléguée de FOURGES

Sections ZI n°203 et 255
 Rue de GASNY (RD n°5)

PLAN PARCELLAIRE

MAIRIE d'OUVEVE

SODEREF
 Agence Urbanisme
 10 rue de la République
 27100 VEXIN SUR EPTE
 Tél : 02 32 79 03 09
 Fax : 02 32 79 03 33

ARCHITECTE
 AGENCE ARCHITECTURE
 & PAYSAGE
 10 rue de la République
 27100 VEXIN SUR EPTE
 Tél : 02 32 79 03 09
 Fax : 02 32 79 03 33

AMX
 Agence Urbanisme
 10 rue de la République
 27100 VEXIN SUR EPTE
 Tél : 02 32 79 03 09
 Fax : 02 32 79 03 33

Légende :

- potaux éclairage
- potaux E.D.P.-P.T.T.
- coffret électrique
- coffret GAZ
- tampon assainissement
- regard indéfini
- avaloir
- grille
- chambre téléphonique
- Zone PPRi
- application cadastrale
- voirie bordure
- bord de chaussée
- caniveaux CCI
- mur
- mur bahut
- clôture grillage
- clôture béton
- réseau aérien EDF
- réseau aérien Téléphonie
- réseau eaux usées
- Zone de ruissellement
- Limite du projet
- arbre
- regard eau potable
- bouche à ciel eau potable
- borne incendie
- descente de gouttière
- piou ciment / pilier
- borne existante
- borne nouvelle
- servitude de passage

DOSSIER N° 34939 PA 4 Echelle : 1/250

CALDEA
 Géomètres-Experts

| | | | |
|----------|------------|------------------------------|----------|
| INDICE A | 08/09/2022 | PLAN PARCELLAIRE | INDICE C |
| B | 28/09/2022 | MODIFICATION DES LOTS 8 ET 9 | D |

PLANIMETRIE : RGF 93 / CC49 ALTIMETRIE : IGN / NGF 69 par méthode GPS

Technicien : FG/MC Etabli par : DD Contrôle : GD